



## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

### 1/ Comment faire votre réservation ?

Pour réaliser votre demande de réservation vous pouvez nous contacter par téléphone au 04 67 73 70 18, nous adresser un email à [camping@camping-anglas.com](mailto:camping@camping-anglas.com), réserver via notre site internet [www.camping-anglas.com](http://www.camping-anglas.com) « onglet réservation » ou nous contacter via le formulaire de contact de site internet.

Après votre demande de réservation, nous vous adresseront un email d'option récapitulatif l'ensemble de votre séjour et vous demandant dans un délai de 2 semaines de régler des arrhes correspondant à 30% du montant total de votre séjour. Les frais de dossier d'un montant de 25.00€ (offerts dès votre seconde venue) sont inclus dans le montant total.

Le règlement des arrhes peut être effectué par chèque bancaire à l'ordre de « Camping du Domaine d'Anglas », par chèques vacances ANCV ou ANCV connect, par virement bancaire ou par carte bancaire.

### 2/ Confirmation de votre réservation :

Votre réservation deviendra effective lorsque vous recevrez notre email de confirmation. Le contrat est nominatif et ne peut être cédé à un tiers (délai légal de rétractation de 7 jours).

Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

**Emplacements :** Dès réception de vos arrhes, une confirmation de réservation vous sera adressée en mentionnant un numéro d'emplacement. Toutefois, ce numéro pourra être modifié par nos services sans en informer le client et sans qu'aucun dommage ne puisse être demandé.

Chaque demande de changement (dates de séjour, personnes, emplacements, etc.) pourra impliquer également une modification du numéro d'emplacement initial et un éventuel surcoût.

**Locations :** Dès réception de votre demande de réservation et des arrhes, une confirmation de réservation vous sera adressée. Nous ne vous garantissons pas de numéro de location, le gestionnaire se réserve également le droit de modifier le numéro de la location sans en informer le client.

Chaque demande de changement (dates de séjour, personnes, etc.) pourra impliquer également une modification du numéro de location initial et un éventuel surcoût.

NB : Les emplacements et locations sont attribués sans distinction, dans l'ordre d'enregistrement des réservations, et selon nos disponibilités. Néanmoins, nous nous efforçons de tenir compte de vos préférences.

### 3/ Paiement de votre réservation :

#### Paiement des arrhes :

Les arrhes (30% du montant total du séjour) sont à régler sous un délai de 15 jours après avoir reçu un email d'option de réservation. Passé ce délai, si nous n'avons pas reçu votre règlement, votre option sera annulée.

Règlement possible par carte bancaire, chèques vacances ou ANCV connect, virement bancaire, chèques bancaire à l'ordre « Camping du Domaine d'Anglas ».

#### Paiement du solde :

Le solde du séjour est à régler dans les conditions suivantes :

\* Emplacements camping : le montant du solde de séjour est à payer le jour de votre arrivée par carte bancaire, chèques vacances ou ANCV connect, chèques bancaire ou espèces.

\* Locations : au plus tard six semaines avant la date d'arrivée. Passé ce délai, si nous n'avons pas reçu votre règlement, nous considérerons votre réservation comme annulée et les conditions d'annulation ci-après seront appliquées.



Un don de la nature

#### 4/ TARIFS, TAXE DE SÉJOUR ET ECO-PARTICIPATION

Les prix indiqués sont valables pour la saison en cours. Ils correspondent à une nuit (ou plus si indiqué) et s'entendent en euros, TVA incluse.

Le montant de la taxe de séjour est fixé par la communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises.

L'éco participation concerne le retraitement des déchets : eaux usées, ordures ménagères, tri sélectif, encombrants, préservation de l'environnement. Il s'agit d'une répercussion budgétaire à valeur de compensation et de sensibilisation (0,35 €/pers/nuit).

#### 5/ Annulation – Remboursement de votre réservation :

##### Emplacement :

Plus de 30 jours avant votre date d'arrivée, seuls les frais de dossier seront retenus.

Entre le 30<sup>ème</sup> et le 1<sup>er</sup> jour, les frais de dossier ainsi que la totalité des arrhes seront retenus.

##### Location :

Plus de 6 semaines avant votre date d'arrivée, seuls les frais de dossier et les arrhes seront retenus.

Entre 6 semaines et le 1<sup>er</sup> jour : les frais de dossier et le montant total du séjour seront retenus.

Arrivée retardée : Pour une réservation de locations ou d'emplacements qui ne serait pas occupée à 18 h le jour d'arrivée prévu par votre contrat et en l'absence de message justifiant un retard, l'emplacement peut être reloué le lendemain dès 12h. Passé ce délai et sans nouvelles écrites du client, la réservation est annulée. Les frais de dossier et les arrhes ne seront en aucun cas remboursés.

Départ anticipé : Le montant du séjour étant calculé d'après les dates de réservation mentionnées sur le contrat, aucune réduction ou remboursement ne sera accordée en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

Assurance annulation : Il est possible de souscrire une à une assurance annulation : la cotisation est de 5% du montant total de la réservation. Pour être recevable, la garantie annulation du séjour doit être notifiée en même temps que la réservation. Elle vous permettra, ainsi d'être remboursé(e) de toute somme versée, déduction faite de la cotisation à cette assurance et des frais de dossier. L'assurance annulation que nous vous proposons : **Campez couvert, couvre l'annulation de séjour liée aux restrictions mises en place pour lutter contre la pandémie de la covid19.**

#### 6/ Visiteurs (à la journée, sans nuitée) :

Après avoir été autorisés par le gestionnaire ou son représentant, les visiteurs pourront être admis dans le terrain de camping sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent. Si ces visiteurs sont admis à pénétrer sur le camping une redevance de 6.00€ /personne leur sera demandée, ainsi que leur identité, dans la mesure où ils ont accès aux prestations et /ou installations du camping.

Cette redevance fait l'objet d'un affichage à l'entrée du camping et à la réception. Les voitures des visiteurs sont interdites sur le terrain de camping et devront être stationnées à l'entrée du Camping accompagnées d'un bon de stationnement remis par le personnel de la réception.



Un don de la nature

### 7/ Animaux :

Les animaux domestiques ne seront acceptés que sur présentation **OBLIGATOIRE** de leur carnet de vaccinations qui devra être à jour. Ces animaux devront être tenus en laisse. Ils ne doivent pas être laissés enfermés ou seuls en l'absence de leurs maîtres qui sont civilement responsables. Les chiens de catégorie 1 sont interdits sur le camping.

Frais : 5.00€/animal/nuit.

### 8/ Locations :

Tous les locatifs sont **NON-FUMEUR**.

Les locations sont disponibles dès 16h le jour de l'arrivée et doivent être libérées avant 10h le jour du départ. Pour tout départ effectué au-delà de 10h, une journée supplémentaire sera facturée. Pour tout départ effectué en dehors des horaires d'ouverture de la réception, la caution sera retournée par courrier, qu'après notre vérification de la location.

A votre arrivée, vous trouverez dans la location un document d'état des lieux présentant le matériel mis à votre disposition.

Toute réclamation sur du matériel endommagé ou manquant doit être signalé à la réception dans les 3 heures après votre arrivée. Passez ce délai, aucune réclamation ne sera prise en considération et tout objets cassé ou détérioré seront à la charge du client.

La veille de votre départ, il est obligatoire de convenir avec la réception d'un rendez-vous pour un état des lieux de la location. Celui-ci se fera entre 8h et 10h (selon la saison).

A votre départ, une somme forfaitaire de 50 € à 90€ pour le ménage (selon la location) vous sera retenue si le ménage n'est pas effectué en bonne et due forme.

Le matériel cassé est facturé au prix moyen constaté dans la grande distribution ou indiqué sur liste présente dans la location.

### 9/ Emplacements :

Les arrivées en emplacement se font entre 14h et 18h ; les départs doivent être effectués avant 11h. Pour tout départ effectué après 11h, une journée supplémentaire sera facturée. Le changement d'emplacement est possible uniquement avec l'accord de la réception, en fonction des disponibilités.

### 10/Cautions :

Carte magnétique : une caution de 20.00€ (chèque ou carte bancaire) vous sera demandée pour son obtention. Elle vous donnera accès au camping. En cas de perte de celle-ci, la caution ne sera pas restituée.

Locations : une caution de 300.00 € vous sera demandée (chèque ou carte bancaire) lors de la remise des clefs.

Cette caution sera restituée le jour du départ (\*) ou par courrier après déduction faites des frais éventuels de remise en état des lieux et de la valeur du matériel manquant ou détérioré.



Un don de la nature

### 11/ Vie sur le camping :

**Identification :** Le port du bracelet remis lors de votre arrivée est obligatoire tout au long de votre séjour.

**Circulation - bruit :** La vitesse est limitée à 10km/h. Priorité aux piétons et aux cyclistes dans tout le camping. Le stationnement est interdit sur les allées et voies d'accès, il doit être effectué sur l'emplacement loué par le camping et non sur les emplacements voisins même si ils sont libres. Les barrières sont fermées de 23h à 7h du matin, période pendant laquelle toute circulation est interdite. En cas d'arrivée tardive le stationnement est prévu sur le parking à l'entrée du camping. Toute utilisation d'appareils sonores ne doit pas nuire à son voisinage. Le bruit ne doit pas gêner la quiétude des campeurs. Il est formellement interdit de klaxonner.

Toute entrave au règlement intérieur pour le non-respect du silence à 23h et autres débordements sur le camping est susceptible d'être facturés en sus.

**Règlement baignade :** Le bassin naturel est strictement réservé aux campeurs. Les enfants mineurs doivent être **obligatoirement** accompagnés d'un adulte dans l'enceinte des piscines. La douche et le passage au pédiluve sont obligatoires. Les personnes qui ne respectent pas les consignes seront expulsées de la piscine, du camping si elles refusent de se conformer aux règles d'hygiène et au règlement complet affiché à l'entrée du bassin.

**Espace jeux d'enfants :** Les aires de jeux sont accessibles uniquement aux enfants dont l'âge est compris entre 4 et 12 ans. Les enfants doivent **obligatoirement** être sous la surveillance de leurs parents. La direction décline toute responsabilité en cas d'accident.

### Sécurité - assurances :

Il vous appartient de souscrire à une assurance pour votre matériel camping : caravanes, tentes, camping car, vélos... et pour votre responsabilité civile. La direction décline toute responsabilité en cas de vol, de perte et de dégradation due aux intempéries ou accidents qui interviendraient dans l'enceinte du camping.

### 12/ Médiation :

Dans le cadre d'un litige avec la SAS Camping du Domaine d'Anglas, vous avez la possibilité de nous contacter de la manière suivante :

Envoi d'un courrier par lettre recommandée avec accusé de réception à la SAS Camping du Domaine d'Anglas.

Si notre réponse ne vous satisfait pas, vous avez la possibilité de saisir le centre de médiation : choix en cours.

### 13/ Conclusion :

L'acceptation de ces conditions générales de vente porte adhésion au règlement intérieur affiché à la réception du camping. Toute personne séjournant au camping doit être mentionnée au moment de la réservation. La direction se réserve le droit d'expulser sans préavis, ni remboursement les personnes qui manqueraient au respect du règlement intérieur, ou qui n'auraient pas déclaré tous les occupants ou donné de fausses informations concernant les occupants de la parcelle ou de la location. Les données personnelles peuvent être mises à jour ou supprimées sur simple demande par mail.